

*m'avez pas donné à manger. Ce que vous avez refusé au plus petit d'entre les miens, c'est à moi que vous l'avez refusé. (Matth. xxv.)*

Il faut donc faire l'aumône. Mais comment et dans quelle mesure ? Que devons-nous donc donner ? Et avec quelle intention devons-nous donc donner ?

1.—Pour définir la quantité que nous devons donner, il faut tenir compte à la fois de la misère du prochain et de nos propres moyens. En se basant sur cette double considération, les moralistes ont donné les règles suivantes.

Lorsque les pauvres se trouvent dans une *nécessité extrême*, c'est-à-dire en danger de périr par le besoin, nous devons, sous peine de péché grave, les tirer de ce danger, même en prenant sur ce qui nous est nécessaire, non pour vivre, mais pour soutenir notre rang.

Lorsqu'ils sont dans une *nécessité pressante*, par exemple : sont en danger de contracter une maladie ou d'abrégier leur jours nous sommes obligés de leur venir en aide avec notre superflu, dussions-nous pour cela souffrir quelque inconvénient.

Enfin, lorsqu'ils sont dans une *nécessité commune* c'est-à-dire lorsqu'ils ont de la peine à vivre et à faire vivre leur famille, nous devons les soulager avec notre superflu ; mais sans être obligés de le donner tout entier, ni de venir en aide à tous les nécessiteux.

Il resterait à déterminer ce qu'il faut entendre par le superflu. Le superflu est ce dont on n'a besoin ni pour vivre, ni pour soutenir son rang, ni pour assurer son avenir et celui de sa famille. Il varie avec les richesses et les dépenses de chacun. Quant à déterminer quelle partie de notre superflu nous devons donner aux pauvres, ce n'est guère possible. S'il y a dans l'aumône quelque chose de rigoureusement commandé, il y a aussi quelque chose de facultatif. Mais nous devons craindre de ne pas faire assez grande la part des pauvres. Le Dieu qui a loué l'obole de la veuve n'a pas estimé beaucoup la superbe offrande des riches.

2.—Nos aumônes doivent, en second lieu, être faites d'une manière chrétienne et surnaturelle. L'Écriture leur demande en particulier trois qualités. La *joie* : *Dieu aime celui qui donne avec joie.* (II Cor. ix, 7). L'*humilité* : *Lorsque vous donnez l'aumône, ne sonnez pas de la trompette devant vous.*